

Article 29 du Règlement

10 \$ le baril et, comme par hasard, les subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier ont été supprimées à la fin de mars l'an dernier, tant pour la mer de Beaufort que pour les ressources sous-marines de la côte est. Toute l'industrie s'est effondrée. Lorsqu'on a examiné l'Accord de l'Ouest, on a vu qu'un petit paragraphe au bas de la page prévoyait que si les prix du pétrole et du gaz devaient tomber tout à coup, il y aurait des négociations. Il n'y a pas eu de négociations et l'industrie est en chute libre depuis lors, des dizaines de milliers d'emplois étant perdus dans la mer de Beaufort, dans le bassin sédimentaire de l'Ouest et au large de la côte est.

La situation s'est généralisée dans toute l'industrie pétrolière canadienne. Cela ne s'est pas produit seulement en Alberta. C'est arrivé dans des localités comme Sault-Sainte-Marie, où l'on venait de construire une fabrique de tuyaux de 375 millions de dollars. Quinze cents travailleurs y ont été mis à pied. Cette usine ne s'est pas encore remise de l'industrie qui devait créer des centaines de milliers d'emplois. Les investissements ont chuté de 11 à environ 6 milliards de dollars. Cela représente plus de 100 000 emplois. Le gouvernement à l'époque allait mettre fin aux subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier ainsi qu'à l'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers. Il a continué à prélever cet impôt même si on s'est échangé des accusations entre Ottawa et Edmonton jusqu'à la fin de l'automne, lorsque le gouvernement a finalement mis fin à l'impôt sur les revenus pétroliers et gaziers.

Nous avons assisté à une suite continue de difficultés et de bourdes. A l'été 1986, toute la politique énergétique du gouvernement a commencé à changer. Tout à coup, le nouveau ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources disait que l'auto-suffisance n'était pas vraiment possible avec des prix peu élevés de l'énergie. Voilà un gouvernement qui a pris le pouvoir en promettant des centaines de milliers d'emplois et l'auto-suffisance, une plus grande participation canadienne et une plus grande participation des Canadiens dans l'industrie pétrolière. Toutes les épithètes, soit dit en passant, du programme énergétique national. Tout à coup, on renonçait à toutes ces choses. En premier lieu, l'autonomie en matière pétrolière. Bientôt, le ministre disait: «Le secteur énergétique n'est pas vraiment lui non plus un secteur propre à créer des emplois.» Puis, à l'automne, il a déclaré que si les sociétés pétrolières éprouvaient des difficultés financières ou possédaient un actif de moins de 5 milliards de dollars, le gouvernement ne poserait pas de question si une société étrangère s'en portait acquéreur. Maintenant, la boucle est bouclée. Apparemment, non seulement les sociétés multinationales s'emparent-elles de nos petites sociétés pétrolières, mais le gouvernement ne pose même pas de question alors qu'elles tentent de s'emparer de nos plus grandes. Toute la politique pétrolière est en train de s'effondrer.

J'ai fait état de la société Syncrude à laquelle le gouvernement a refusé de fournir un accord garanti de 200 ou 300 millions de dollars. A la fin, avec les seules garanties de la province de l'Alberta, le gouvernement a donné son accord à un important projet visant à porter la production de pétrole de Syncrude de 130 000 à 150 000 barils par jour, soit une augmentation de quelque 20 000 barils par jour, de façon à doubler la production d'ici la fin de la présente décennie. Comme le gouvernement fédéral ne voulait même pas fournir cette

garantie, le gouvernement de l'Alberta a décidé d'agir tout seul.

• (2330)

Puis le secteur a réclamé une allocation d'épuisement analogue à celle du secteur minier. Pendant au moins cinq ou six mois, nous avons reçu des instances à cet égard. Enfin, le premier ministre de l'Alberta a déclaré que si le gouvernement ne mettait pas en oeuvre un programme d'allocations d'épuisement, il ferait en sorte que le parti progressiste conservateur de l'Alberta se désolidarise du parti progressiste conservateur fédéral. Une semaine ou deux après cette menace, le gouvernement décidait d'accorder l'allocation en question.

Le caucus conservateur trouvait les octrois dans le cadre du Programme de stimulants pétroliers tout à fait incompréhensibles, intolérables et inacceptables, mais ils ressemblent à s'y méprendre aux octrois de 33 p. 100 dans le cadre du Programme canadien d'encouragement de l'exploration et du développement. Évidemment, ces octrois sont bien accueillis maintenant qu'ils existent. Ces subventions devraient se traduire par une dépense brute d'environ 350 millions de dollars et une dépense nette de 60 ou 70 millions de dollars peut-être, et la création de 15 000 à 20 000 emplois.

Nous observons depuis 12 ou 15 mois une série de désastres en Alberta et dans les régions productrices de pétrole de l'Ouest. Nous demandons ce soir au gouvernement s'il abandonne la politique en matière de propriété canadienne qui l'a fait élire, une politique que l'ancienne ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait claironnée. Il abandonne un effort visant à trouver une solution canadienne au problème de Dome. Il est clair que c'est réalisable, que ce soit en exigeant la propriété canadienne, comme l'a suggéré le député de Qu'Appelle—Moose Mountain, ou, mieux encore, en s'arrangeant pour qu'une société canadienne fasse l'acquisition de Dome ou collabore avec Petro-Canada pour y parvenir. Quoi qu'il en soit, nous, de notre caucus, croyons qu'il existe une solution canadienne à ce problème. Nous croyons qu'une solution canadienne servira au mieux les intérêts des Canadiens. Nous pouvons avoir des emplois et des réserves au Canada et conserver non seulement la propriété canadienne mais aussi le contrôle canadien sur l'élément vital de notre économie, l'industrie pétrolière et gazière. Il est indispensable de maintenir la propriété et le contrôle canadien sur ce producteur très important de cette denrée cruciale.

M. MacLellan: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le temps prévu pour cet important débat tire à sa fin, et il reste quelques députés qui aimeraient intervenir mais n'ont pas encore pu le faire. Ils ne sont pas très nombreux, et je demanderais le consentement unanime de la Chambre pour ne pas tenir compte de l'heure afin de donner la chance d'intervenir aux députés qui se trouvent présentement à la Chambre.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais donc donner la parole au député de Bow River (M. Taylor), au député de Winnipeg—Birds Hill (M. Blaikie), au député de Calgary—Est